

RW/921/2026/3538/16584/7

Lot 7

Cubage à la décroissance. Respect strict des semis naturels suivant les indications du garde forestier. Seuls les bois marqués de 4 flaches font partie du lot. Les bois marqués de 2 flaches et les houppiers sont réservés. La recoupe des hêtres est indiquée sur chaque arbre. Recoupe marchande pour les autres essences feuillues, soit la mi-circonférence à 1,5 m. Abattage interdit avant le 1/7/2026. Le délai d'exploitation et de vidange est fixé au 1/11/2026. Il n'y aura pas de faculté de prorogation du délai d'exploitation afin d'assurer la fourniture de l'affouage en qualité et en quantité. Site N2000 BE35047 Vallée du Ruisseau de Rebais

Nombre d'arbres total	36	–
Volume grumes	39,919	m³
Volume houppiers	0,000	m³
Volume total	39,919	m³
Cube moyen	1 109	dm³
Circonférence moyenne	128,611	cm
Surface de coupe	28,262	ha
Contact	BAULARD Tony, 0479 54 91 09	–
Triage	Triage De Laforêt	–
Propriétaire	Vresse Cne	–
Lieu(x)-dit(s)	ESCALIERE	–
Vente	Vente feuillue de la Commune de Vresse-sur-Semois Mercredi 06 mai 2026 à 16:30 Salle La Glycine, Rue Albert Raty, 83 à 5550 Vresse-sur-Semois	–
TVA	6 %	–
Certification PEFC	Oui	–

	Hêtre Amélioration Normal Normal		Chêne Amélioration Normal Normal	
Cat.(cm)	Nbre	Vol.(m³)	Nbre	Vol.(m³)
95	-		3	
				1,878
105	-		10	
115	1		3	
		0,852		9,291
125	2		3	
135	4		1	
145	3		-	
		9,919		4,003
155	1		-	
165	2		-	
175	1		-	
		7,295		
195	1		-	
		2,812		
245	-		1	
				3,869
Total grumes	15	20,878	21	19,041
Houppiers/Taillis	-		-	